



HAL
open science

Notice de Noyon

Jean-Charles Picard

► **To cite this version:**

Jean-Charles Picard. Notice de Noyon. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 1975, La topographie chrétienne des cités de la Gaule. "Des origines à la fin du VIIe siècle" - Choix de notices, Ibis, pp.67-72. hal-03040778

HAL Id: hal-03040778

<https://hal.science/hal-03040778>

Submitted on 25 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

N O Y O N

BIBLIOGRAPHIE

I. GENERALITES

- {1} J. LEVASSEUR, *Annales de l'Eglise cathédrale de Noyon...* (Paris 1633), 2 vol.
- {2} C.A. MOËT DE LA FORTE-MAISON, *Antiquités de Noyon* (Rennes 1845).
- {3} L. GRAVES, *Notice archéologique sur le département de l'Oise...* (Beauvais 1856), p. 97-100.
- {4} A.-J.M. LEFRANC, *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du 13e siècle* (Paris 1887).
- {5} A. BLANCHET, *Les Enceintes romaines de la Gaule. Etude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*(Paris 1907), p. 107-110.
- {6} A. PONTHEUX, *L'Ancien Noyon. Recherches historiques et topographiques sur les rues, maisons, hôtelleries et autres établissements de cette ville avant 1790, C.-R. et Mém. du comité arch. et hist. de Noyon*, 23, 1912.
- {7} F. VERCAUTEREN, *Etude sur les Civitates de la Belgique Seconde*(Bruxelles 1934), p. 165-169.
- {8} H. LECLERCQ, *Noyon, DACL XII, 1* (Paris 1936), col. 1774-1776.

II. TOPOGRAPHIE CHRETIENNE

- {9} E. TASSUS, *Histoire de l'abbaye St-Eloi de Noyon, C.-R. et Mém. du comité arch. et hist. de Noyon*, 10, 1893, p. 137-205.
- {10} E. LEFEVRE-PONTALIS, *Histoire de la cathédrale de Noyon, Bull. Ecole Chartes*, 60, 1899, p. 457-490 ; 61, 1900, p. 125-sq. et 283-sq. = *Nogent-le-Rotrou*, 1900.
- {11} Ch. SEYMOUR, *Notre-Dame of Noyon in the twelfth century. A study in early development of gothic architecture* (New Haven 1939).
- {12} J. HUBERT, *L'architecture religieuse du haut Moyen-Age en France* (Paris 1952).

I. L'EVOLUTION DU CADRE URBAIN

On ne sait rien de l'histoire de Noyon avant qu'elle ne devienne un *castrum* au Bas-Empire. L'enceinte couronne une colline située sur la rive droite de l'Oise, dont elle est séparée par des marais, et qui s'adosse à des hauteurs boisées. Deux petites rivières l'encadrent, la Gouelle à l'Est et la Marguerite à l'Ouest, qui vont toutes deux se jeter dans la Verse, affluent de l'Oise.

1° - La ville du Bas-Empire : NOVIOMAGVS (Belgique seconde).

Elle est mentionnée pour la première fois dans l'*Itinéraire d'Antonin* (éd. O. Cuntz, n° 362, p. 55) ; la route Reims-Amiens, qui jusque-là passait au large de la ville, fait désormais un crochet pour la traverser. Bourgade de la *Ciuitas Veromanduorum*, dans la Belgique seconde, elle est, à la fin du IV^e siècle, la résidence du *Praefectus laetorum Batauorum Contra-ginnensium* (Not. Dign., Occ. XLII, 41) d'abord installé, comme l'indique le nom du corps, à Condren, une autre localité de la *ciuitas*.

La ville est dotée d'une enceinte qui dessine un polygone irrégulier de neuf côtés, aux angles arrondis. Son périmètre est de 599 m, les grands axes mesurent respectivement 200 m et 160 m environ. La superficie enclose est de 2 ha 54 a. De nombreux restes de cette muraille sont visibles au-dessus du sol, dans les caves des maisons, ou ont été vus au cours de travaux. Elle présente les caractères des murailles du Bas-Empire en Gaule : remploi d'éléments sculptés dans les fondations, parements constitués d'une alternance de lits de moellons et de chaînages de briques. Des tours rondes rythmaient la courtine. Elle était percée, semble-t-il, de trois portes : porte de Soissons au Sud-Est et d'Amiens au Nord-Ouest correspondant à l'axe routier, "porte du Chastel" au Sud-Ouest. Rien ne permet actuellement de préciser la date de cette enceinte.

2° - La ville du Haut Moyen-Age : NOVIOMVM.

Chilpéric II, roi de Neustrie, meurt en 721 à Noyon où il est inhumé, on ne sait où.

II. TOPOGRAPHIE CHRETIENNE

Les origines chrétiennes

L'évêque de la *ciuitas Veromanduorum* ne réside pas originellement à Noyon, mais à Saint-Quentin. C'est à st-Médard (+ 557) que la tradition attribue le transfert. Cependant le premier évêque dont nous sommes certains qu'il réside à Noyon est Berthmundus qui signe au concile de Paris en 614 : *episcopus ex ciuitate Nocciomo* (L. Duchesne, *Fastes épisc.* III, p. 99-106). F. Vercauteren {6} pense que le déplacement du siège est postérieur à l'épiscopat de st Médard : les textes les plus anciens ne qualifient Noyon que de *castellum* (*Vita I^a s. Medardi*, p. 70) ou de *uicus* (Fortunat, *Vita s. Germani*, dans MGH, AA IV, 2, p. 15). D'ailleurs, seule la *Vita III^a s. Medardi* lui attribue nommément ce transfert du siège épiscopal (16, p. 90). Mais l'on sait que, dans les cas de transfert, la nouvelle résidence de l'évêque n'est pas immédiatement appelée *ciuitas* et le cas de Dijon est célèbre (Greg. Tur.,

HF III, 19). D'ailleurs, la *Vita Eligii* considère toujours Vermand comme la métropole (*Vermandensi scilicet, que est metropolis urbi* ; II, 2, MGH, p. 695) et, jusque dans les diplômes de Charles le Chauve, l'évêque est d'abord évêque de Vermand. Notons encore que st Médard possédait une villa aux portes de Noyon, à Salency (*Silentiacum, Vita I^a*, p. 70) et que selon la *Vita II^a*, il y serait mort (*apud Noviomagum castellum caput iam lectulo deposuerat*, col. 83 D ; voir Greg. Tur., HF IV, 9, qui ne donne aucune précision) ; on sait en tout cas que Childebart fit inhumer le saint homme à Soissons. Enfin nous verrons que la *Vita Radegundis* présente st Médard officiant à Noyon.

Dès le VI^e s. sans doute, et certainement au VII^e s., le siège de Tournai est uni à celui de Noyon. La ville est encore illustrée par l'évêque st Eloi (640-660) et la moniale Godeberthe (+ 695).

SOURCES

- {A} *Vita sanctae Radegundis* de Venance Fortunat (BHL 7048) : la sainte se rend à Noyon auprès de st Médard qui la consacre à Dieu (MGH, AA IV, 2, éd. B. Krusch, p. 41).
- {B} *Vita prima sancti Medardi* (BHL 5864) ; faussement attribuée à Fortunat, elle fut rédigée vers 602 (MGH, AA IV, 2, éd. B. Krusch, p. 67-73).
- {C} *Vita secunda sancti Medardi* (BHL 5865), due à un religieux de Saint-Médard-les-Soissons et rédigée après 886 ; elle amplifie la précédente (AA.SS. Jun. II, 3e éd., p. 82-87).
- {D} *Vita tertia sancti Medardi* (BHL 5866), due à l'évêque de Noyon Radbod (1067-1098) ; la plus circonstanciée de toutes (AA.SS. Jun. II, 3e éd. p. 87-95).
- {E} *Vita sancti Eligii* (BHL 2474) ; texte de st Ouen, contemporain et ami de st Eloi, remanié dans la première moitié du VIII^e s. par un moine de Saint-Eloi de Noyon (L. Van der Essen, *Etude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain, 1907, p. 324-336). Ed. : PL 87, col. 479-594 ; B. Krusch, MGH, SRM IV, p. 634-742 (édition partielle).
- {F} *Vita sanctae Godeberthae* (BHL 3572), attribuée à l'évêque Radbod (AA.SS. Apr. II, 3e éd., p. 32-36).

a) Le plus ancien édifice du culte

1. Basilica :

Quand ste Radegonde vient à Noyon demander à St Médard de la consacrer à Dieu, c'est dans la "basilique" de la ville qu'elle le trouve : *directa igitur a rege ueniens ad beatum Medardum Noviomagum, supplicat instanter ut ipsam mutata ueste Domino consecraret... Adhuc beatum uirum perturbabant proceres et per basilicam grauiter ab altaris retrahebant, ne uelaret regi conuinctam* (*Vita Radegundis*, p. 41). Il est question du *sacrarium* et de l'autel de cette basilique. Il existait donc en 544 une église à Noyon. Encore qu'on ne puisse vérifier cette hypothèse, il est vraisemblable que c'est ce sanctuaire qui devient, s'il ne l'est déjà, la cathédrale de Noyon que nous font connaître les textes postérieurs. Tardivement, la *Vita III^a* en attribue la construction à st Médard ({D}, 18, p. 90).

b) L'église épiscopale

2. Basilica sancti Medardi, puis sanctae Mariae et sancti Medardi, puis sanctae Mariae :

Nous ignorons quand elle fut construite. A la veille de la mort de st Eloi, évêque de Noyon (1er déc. 660), elle menaçait ruine : *coepit quadam die cum discipulis Nouiomo in oppido (notons cette précision) deambulare, et fortuitu conspiciens eminus, uidit ex fronte basilicae sancti Medardi parietem ex parte dissipatam, cripturamque inminens ruinam minitantem instare (Vita Eligii, 2, 34, MGH, p. 719)* ; le saint ordonne qu'on se mette immédiatement au travail, quoique la saison ne fût pas favorable, car il pressent sa mort prochaine. La dédicace à celui qui fait fonction, à Noyon, de proto-évêque est notable pour une cathédrale.

Si l'on en croit la *Vita Godeberthae* écrite au XIe s., la cathédrale aurait brûlé en 676 : la sainte aurait miraculeusement éteint les flammes qui menaçaient de tout consumer (2, 8, p. 34). L'église est ici désignée du titre qu'elle porte quand la *Vita* est rédigée : *s. Mariae principalem ecclesiam... Sanctae Virginis Mariae mater ecclesia.*

Notre édifice est évidemment restauré ou reconstruit après cette catastrophe. On ne sait s'il porte déjà le double patronage que lui donne un diplôme de Charles le Chauve de 842 : *ecclesiam sanctae Mariae, genitricis Dei et Domini nostri Ihesu Christi semperque uirginis, et sancti Medardi eiusdem ecclesiae pontificis...* (A. Giry, M. Prou, G. Tessier, *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, 1, 1943, p. 36). On considère généralement que cette seconde cathédrale est détruite à son tour par les Normands quand ils mettent la ville à sac en 859 : *... uastata ciuitate...* (*Annales de Saint-Bertin*, éd. F. Grat, J. Vielliard, S. Clemencet, *Société de l'histoire de France*, p. 81) : le texte n'en dit pas tant.

Lors des sondages faits en 1922-1923, on retrouva dans la nef des murs assez légers de même orientation que l'église. Ils seraient assignables, selon Ch. Seymour, à l'époque mérovingienne, car ils remploient des tuiles et un bloc sculpté romains. On discute pour savoir s'ils appartiennent à une des premières cathédrales ou à un autre édifice. On sait par ailleurs qu'au Xe s., l'abside de la cathédrale s'appuyait à la muraille (que franchit le chœur gothique) (Ch. Seymour {11}, p. 34-37 ; 44 ; J. Hubert {12}, n° 32).

c) Edifices extra muros

3. Ecclesia beatorum Petri et Pauli (anc. Oratorium beati Georgii ?) :

Pendant son épiscopat, st Eloi fonde à Noyon un monastère de femmes : *praeterea aedificauit in oppido Nouiomagense ancillarum Christi monasterium ubi et congregationem magnam et uitae institutionem indidit ; terrae quoque redditus sufficientes delegauit et omnia quae essent monasterio necessaria sollerti satis cura prouidit (Vita Eligii, 2, 5, MGH p. 697)*. La *Vita Godeberthae*, au XIe s., veut qu'Eloi ait créé un monastère de moniales à la demande de la sainte. Il faudrait donc identifier la fondation de st Eloi avec l'*abbatiam sancte Godeberte uirginis que est in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli* mentionnée par une bulle de Jean XV en 988 (Jaffé, *Regesta*,

n° 3829 ; A.J.M. Lefranc {4}, p. 181). La *Vita Godeberthae* appelle également l'église du monastère les Saints-Apôtres, mais déclare aussi qu'il s'agit de la chapelle du "palais" royal de Noyon, dédiée à st Georges : *dedit (Rex Lotharius) ei cum oratorio s. Georgii suum quod Nouiomii habebat Palatium*. On ne sait quel crédit on peut faire à ce texte. Il faut en tout cas remarquer que l'église en question est située hors les murs, *in suburbium Urbis Nouiomicae* (1, 5, {E}, p. 33) ; d'ailleurs, la sainte y est enterrée, ainsi que l'évêque Mommolenus, successeur de st Eloi, et, dit une tradition érudite, d'autres évêques : *Sepulta est itaque egregia Dei famula tertio idus Aprilis, in oratorio B. Georgii quae modo dicitur sanctorum Apostolorum, ubi et corpus s. Mommoleni eiusdem ciuitatis episcopi honorifice sepelierunt* (2, 12, p.34). De fait, il a existé jusqu'à la Révolution une église paroissiale Sainte-Godeberthe, qui était située en dehors de la muraille du *castrum*, près de la "porte du Chastel".

4. Abbatia sancti Eligii :

Une tradition veut qu'il s'agisse d'un monastère fondé par st Eloi et dédié primitivement à Saint-Loup. La *Vita Eligii* ignore tout de cette tradition. Elle semble remonter à un groupe d'actes faux, sans doute fabriqués par les chanoines de la cathédrale Notre-Dame qui prétendaient, contre les moines de Saint-Eloi, posséder les vraies reliques du saint. Elles auraient été transférées *intra-muros* par l'évêque Hétilo (880-après 902) : (*corpus*) *quod de ecclesia s. Lupi, ubi diu requieuerat, reportatum intra urbis muros pro Normannica persecutione fuerat ab Eydilone eiusdem ciuitatis uenerabili episcopo*. Ce passage est extrait d'un faux se disant de 1066, peut-être introduit dans la châsse des "reliques de st Eloi" conservée dans la cathédrale lors d'une élévation de celles-ci en 1157. Notons d'ailleurs que le *Martyrologe* de la cathédrale parle d'une translation à Notre-Dame, celui des chanoines d'une translation dans une chapelle Saint-Benoît située au Sud de la cathédrale (*Gallia Christ.*, IX, col. 1060 ; Brière, *Les Reliques de Saint-Eloi et leurs authentiques*, C.-R. et Mém. du Comité arch. et hist. de Noyon, 19, p. 35-53).

L'histoire de Saint-Eloi est obscure. La *Vita Eligii* décrit la lutte soutenue, à la mort du saint, par les habitants de Noyon qui voulaient garder son corps, contre la reine Bathilde venue de son abbaye de Chelles pour emmener le corps du saint. Si les gens de Noyon avaient pu invoquer la volonté du saint d'être enterré dans une abbaye fondée par lui, ils l'auraient évidemment fait. Mais ils demandent simplement qu'il soit inhumé chez eux (*in eodem oppido*, 2, 36, *PL*, col. 568 A). Et c'est apparemment dans le cimetière de la ville, au-delà des marais qui l'entourent, qu'on va l'enterrer (2, 38, *MGH*, p. 722-23). Dans toute cette partie du récit, il n'est question ni de l'église où a lieu l'inhumation, ni de ses desservants : ils n'apparaissent que dans la suite du texte où sont racontés les miracles *post mortem* de st Eloi. Le sanctuaire est appelé d'emblée *ecclesia beati Eligii* (2, 45, *PL*, col. 574 B). D'abord déposé sur le côté de l'autel, le saint est transféré, pour le premier anniversaire de sa mort, dans une chapelle derrière l'autel que la reine Bathilde avait fait édifier (2, 47, *PL*, col. 575 C). Il y avait donc là une église plus ancienne, dont rien n'indique qu'elle ait été construite par st Eloi, encore moins qu'elle fût un monastère (ce n'était peut-être qu'une petite chapelle funéraire, car ce quartier de Noyon porte encore le nom d'"Oroir" = *oratorium*). La *Vita* nous dit encore que

l'église était située non loin de la route (vers Reims) (2, 44-45, P. L. col. 574). C'est là que se dresse jusqu'à sa destruction lors d'un siège en 1591 la grande abbaye médiévale de Saint-Eloi dont l'emplacement est bien connu. Le diplôme de Charles le Chauve en 842 comme la bulle de Jean XV en 988 (voir plus haut) confirment tous deux la dédicace unique du monastère à st Eloi.

Il semble que primitivement Saint-Eloi ait été desservi par des *clerici* qui apparaissent dans les récits de miracles de la *Vita Eligii*: 2, 59, PL, col. 581, un enragé guéri devient *clericus* de la basilique ; 2, 65, MGH, p. 733, *cum clerici consuetas explessent praeces uespertinas...* 2, 66, MGH, p. 734 ... *Postquam matutinos hymnos ex more persoluit clerus*. Mais dans un autre passage (également considéré comme ancien par B. Krusch !) apparaissent des moines : 2, 75, MGH, p. 737, ... *itemque frater quidam ex monachis beati Eligii...*

Quant à l'abbé de Saint-Eloi, il n'est mentionné qu'incidemment. Un certain abbé Sparvus assiste aux funérailles et le saint lui apparaît : *apparet subito uir sanctus in uisione abbati cuidam Sparuo nomine* (2, 47, MGH, p. 726). Curieuse manière de présenter celui qu'on nous indique plus loin comme l'abbé de Saint-Eloi, aux prises avec un spoliateur de son monastère : ... *obsistebat ei uehementer Sparuus abba eiusdem ecclesiae (= la Basilica sancti Eligii)* (2, 58, MGH, p. 730-731). Ailleurs, nous voyons l'évêque Mummolenus (660-686), successeur d'Eloi, priver l'abbé de Saint-Eloi, qui reste ici anonyme, d'un cheval ayant appartenu au saint : ... *ad ditionem abbatis qui eiusdem basilicae praerat isdem equus peruenerat... Abbas uero nihil ei obtinere audens, ad sanctum illico perrexit Eligium* (2, 47, MGH, p. 726). Un *abbas basilicae sancti Eligii* anonyme apparaît encore en 2, 61, MGH, p. 731.

J.-Ch. PICARD